

Compte rendu

Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

VISIOCONFÉRENCE

Date : Mercredi 27 mai 2020

Heure : 13 h 30

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Récrotourisme et patrimoine culturel	Environnement aquatique et forestier
M. Luc Constant, Club Quad du Cuivre Rouyn-Noranda	Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
Intervenants forestiers	Faune
M. Alain Shink, Norbord	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
Mme Christine Leduc, Eacom	M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
Mme Marie-Eve Sigouin, RYAM Gestion forestière	M. Osvaldo Valeria, Chaire UQAT en aménagement forestier durable
M. Patrick Paiement, RYAM Gestion forestière	M. Serge Yeldmel, Chaire UQAT en aménagement forestier durable
Autres	Représentants ministériels
Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Mme Marie-Eve Lacombe, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Roxane Germain, Première Nation Abitibiwinni	M. Luc Michaud, , ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
M. Olivier Cadieux, MRC d'Abitibi	M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda	
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. La tenue de cette rencontre par visioconférence constitue une procédure exceptionnelle, mais nécessaire étant donné la pandémie qui sévit actuellement et qui requiert l'imposition de mesures de distanciation sociale. Par la même occasion, Mme Dufresne annonce l'annulation de la rencontre qui était prévue en juin prochain ainsi que de l'activité terrain en septembre prochain pour les mêmes raisons citées précédemment.

Mme Dufresne souhaite la bienvenue à M. Olivier Cadieux, nouveau représentant de la MRC d'Abitibi. Celui-ci occupe également le poste de coordonnateur de la Table GIRT à cette MRC. De même, elle informe que M. Thibaut Petry remplacera dorénavant M. Nicolas Boulé, à titre de porte-parole du parc national d'Aigüebelle. MM. Petry et Boulé ne pouvaient assister à la visioconférence cet après-midi.

Le dévoilement de la première partie du bilan des fiches « enjeux-solutions » du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2018-2023 de l'unité d'aménagement (UA) 082-51 et la programmation annuelle (PRAN) 2020-2021 de l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda) sont les principaux objectifs de cette rencontre. Les résultats du projet d'étude sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda y seront également présentés.

Le quorum est atteint.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu des rencontres du 22 janvier 2020, 26 février 2020 et les suivis	13 h 35
3.	Points d' INFORMATION du MFFP, UA 082-51 : a) PAFIT 2018-2023 : bilan des fiches « enjeux-solutions » (1^{re} partie) b) PAFIO Hiver 2020 : retour sur la consultation publique	13 h 45
4.	Points d' INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux) : a) Programmation annuelle (PRAN) 2020-2021 b) Lac Marlon : entente d'harmonisation	14 h 30
5.	Projet d'étude sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : les résultats M. Serge Yedmel, UQAT	14 h 40
6.	« EN RAFALE » Points d' INFORMATION de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : a) Évaluation annuelle 2019-2020 : les résultats b) Rapport annuel 2019-2020 c) Plan d'action 2020-2021 d) Calendrier des rencontres 2020-2021	15 h
7.	Divers	15 h 25
8.	Levée de la rencontre	15 h 30

Le sujet suivant est inséré au point *Divers* : *Récolte forestière, chantier Beaudry, RYAM Gestion forestière*. Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

2. Approbation du compte rendu des rencontres du 22 janvier 2020, 26 février 2020 et les suivis

Comme le quorum n'était pas respecté lors de la rencontre du 26 février 2020, les membres de la Table procèdent à l'adoption du compte rendu de la rencontre du 22 janvier 2020.

Il est proposé de rectifier deux (2) informations apparaissant dans le compte rendu de la séance du 26 février 2020, soit aux points 5 et 8. Ce compte rendu, tel que modifié, est entériné par les membres de la Table.

La coordonnatrice fait un bref survol des suivis de la dernière rencontre.

3. Points D'INFORMATION du MFFP, UA 082-51 :

a) PAFIT 2018-2023 : bilan des fiches « enjeux-solutions » (1^{re} partie)

Mme Marie-Eve Lacombe, avec le soutien de M. Luc Michaud, révèle la première partie du bilan des fiches « enjeux-solutions » du PAFIT 2018-2023, pour l'UA 082-51. La seconde partie sera présentée à l'automne 2020.

Il est rappelé que le PAFIT contient notamment les objectifs d'aménagement forestier du ministère, tout comme les recommandations du milieu régional et local. Dans un premier temps, les résultats divulgués se consacrent essentiellement à ces quatre (4) orientations issues de la Table GIRT de Rouyn-Noranda :

Conserver un couvert forestier adéquat sur les eskers et moraines aquifères identifiés :

L'orientation est de maintenir un minimum de 50 % de couvert forestier de 3 mètres et plus par rapport à la superficie forestière productive sur chacun des 21 eskers et moraines aquifères identifiés. À l'aide de tableaux, il est démontré que dès le départ, le portrait de ces eskers était sous la cible du 50 %, à l'exception de deux (2) eskers soit La Pause (667) et Duparquet. Comme il n'y a pas eu de récolte depuis le portrait initial, l'orientation de la Table GIRT est respectée.

Limiter la superficie occupée par les chemins forestiers carrossables implantés sur les eskers identifiés :

L'orientation vise à prioriser l'utilisation des chemins multiusages existants et à limiter la construction de nouveaux chemins forestiers sur les 21 eskers identifiés. Des données insérées dans un tableau permettent d'observer que pour la plupart des eskers, il n'y a pas eu de nouveaux chemins forestiers implantés, à l'exception des eskers Caire, La Pause (628) et Destor.

Q : Est-ce que les sentiers quads sont pris en compte dans ces statistiques ?

R : S'il s'agit uniquement de sentiers réservés à l'usage des quadistes, ceux-ci ne sont pas comptabilisés.

Sécuriser les approvisionnements en eau potable provenant des eskers et des moraines aquifères identifiés :

L'orientation est de protéger la prise d'eau du quartier d'Évain, qui est alimentée par l'esker aquifère localisé à l'est du lac Flavrian. Pour la période 2018-2023, la direction régionale du MFFP s'est engagée à ne pas planifier de récolte forestière sur l'esker Duprat (634). D'ailleurs, à partir d'un tableau, il est possible de confirmer qu'aucune récolte n'a été effectuée sur ledit esker puisque le pourcentage de couvert forestier de 3 mètres et plus est toujours évalué à 100 %.

Conserver une qualité de paysage pour les activités récréotouristiques et maintenir une prédominance de couvert forestier dans le paysage des sites d'intérêt :

L'orientation a pour objectif d'appliquer les modalités de l'entente Paysage, aux secteurs d'intervention planifiés situés dans une zone sensible ou à proximité d'un des 118 sites d'intérêt de l'entente. En 2018, ce sont 10 sites terrestres et 16 lacs/rivières qui ont été touchés. Tandis qu'en 2019, on dénombre 15 sites terrestres et 18 lacs/rivières concernés. Pour l'ensemble de ces sites d'intérêt, les modalités de l'entente Paysage en vigueur ont été mises en pratique. Au cours de la prochaine année, le MFFP pourrait à nouveau faire une présentation d'une analyse Paysage pour un secteur particulier, comme cela a déjà eu lieu antérieurement.

Q : Dans l'entente Paysage, il y a des modalités de communication qui ont pour but d'aviser les citoyens ou les organismes associés à un site sensible, en cas de travaux forestiers éventuels dans ces zones ou à proximité. Est-ce que ces modalités sont appliquées ?

R : Des avis sont transmis depuis près de deux ans. Cela est grandement apprécié par la population. Le MFFP souhaite poursuivre cette orientation.

C : Pour la prochaine présentation d'une analyse Paysage, il est suggéré de choisir les chantiers de La Pause et de Mont-Brun. Il serait alors possible de parler des modalités de l'entente Paysage, mais également, celles qui s'appliquent sur les eskers.

La présentation du MFFP sera disponible sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>

b) PAFIO Hiver 2020 : retour sur la consultation publique

Mme Lacombe poursuit avec un résumé de la dernière consultation publique, menée l'hiver dernier, dans le cadre du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO). Le rapport de consultation rapporte 135 commentaires, provenant de 30 individus et 12 organismes. Des secteurs plus sensibles (lac Vallet et Arntfield) ont aussi donné lieu à la remise de deux pétitions. Les chemins multiusages, la protection des paysages et la quiétude des utilisateurs demeurent les sujets les plus populaires.

Tous les organismes et les personnes qui ont émis des commentaires dans le cadre de cette consultation ont obtenu un accusé de réception de la part du MFFP. Le ministère analyse actuellement tous ces commentaires. Habituellement, les groupes sont rencontrés, mais la pandémie de la COVID-19 complique la procédure.

Q : Est-il possible de comparer le nombre de commentaires reçus dans le cadre de cette consultation avec les années précédentes ?

R : Le MFFP collige généralement une quarantaine de commentaires pour la consultation liée au PAFIO.

4. Points D'INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux)

a) Programmation annuelle (PRAN) 2020-2021

M. David Lambert expose la PRAN 2020-2021 pour l'entente de délégation 1042 à l'aide d'une carte en format PDF :

- Au nord, il y a le secteur Lanaudière (Destor), où une coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) (chantier d'été) était prévue. Comme il s'agit d'un projet déficitaire, en raison des coûts de construction de chemins et de récolte trop élevés, celui-ci a été mis sur la glace.
- Les secteurs de bois de chauffage domestique ont été reconduits.
- Le rang des Bois (Cléricy/Mont-Brun) : Secteur d'été en CPRS bouquets, pour une superficie de 47 hectares (ha). Il n'y a aucune construction de nouveaux chemins puisque l'ancien rang sera utilisé.
- Lacs Rouyn et de la Vase : Travaux de reboisement.
- Le rang Valmont (Beaudry) : Continuité d'un chantier d'hiver, pour une superficie de récolte de 221 ha.
- Lac Marlon (voir au point 4. b).
- Des opérations de dégagement de plantations sont aussi à la programmation.

La carte de la PRAN 2020-2021 pour l'entente de délégation peut être consultée sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda :

<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/programmation-forestiere-annuelle-pran/>

b) Lac Marlon : entente d'harmonisation

Une entente d'harmonisation a été signée avec les utilisateurs du secteur du lac Marlon, qui implique la mise en place de modalités spécifiques et qui permet de récolter 140 ha. Certaines assiettes de coupes ont été repoussées et il ne sera pas possible d'y retourner avant 15 ans. De plus, les coupes forestières ne seront pas visibles du lac Marlon.

Q : Quelle était la superficie de récolte à l'origine?

R : Initialement, ce sont environ 250 ha qui devaient être coupés.

C : Ce genre d'entente a un impact sur le chantier à récolter et on ne parle pas seulement de superficies.

R : En effet, il y a un énorme travail de sensibilisation à effectuer auprès de la population.

5. Projet d'étude sur l'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : les résultats

M. Serge Yedmel, avec la collaboration de M. Osvaldo Valeria, divulgue les grandes lignes du projet d'étude. L'objectif premier de cette étude était d'élaborer un mécanisme de mesure de la performance, en prenant compte des préoccupations concertées de la Table et en identifiant des indicateurs de mesure de la performance les plus appropriés à une telle organisation.

Pour les besoins de l'étude, le PAFIT, le PAFIO, les comptes rendus des rencontres de la Table et de ses comités techniques, se sont avérés fort utiles dans la recherche d'informations. Puis, un cadre conceptuel a été défini, décrivant la GIRT, à l'intérieur duquel un processus est établi à partir d'intrants et d'extrants. Dans ce cadre conceptuel, les préoccupations inscrites au PAFIT sont considérées en tant qu'intrants et les préoccupations concertées de la Table, en tant qu'extrants.

Afin de mesurer la performance de la Table GIRT, trois indicateurs ont été retenus : l'efficacité, l'efficacité et la pertinence. Chaque indicateur a été jumelé aux intrants, au processus et aux extrants. Malheureusement, le temps alloué (2 mois) au projet d'étude n'a pas suffi pour compléter une évaluation détaillée de l'efficacité et de la performance de la Table GIRT. Il serait néanmoins possible de poursuivre cette étude, avec les indicateurs associés à cette Table, par l'entremise d'un autre étudiant à la maîtrise à la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT.

Q : Combien de temps serait requis pour compléter l'étude pour la Table GIRT de Rouyn-Noranda ?

R : Environ 6 mois.

Comme l'information présentée par M. Yedmel n'est pas uniquement liée aux travaux de la Table GIRT et qu'elle pourrait confondre les lecteurs, il n'est pas jugé pertinent de diffuser ces résultats sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda. Le rapport du projet d'étude pourrait tout de même être transmis à la coordonnatrice.

Note 1 : Mme Roxane Germain quitte la visioconférence en raison d'un conflit d'horaire.

6. « EN RAFALE » Points D'INFORMATION de la Table GIRT de Rouyn-Noranda

a) Évaluation annuelle 2019-2020 : les résultats

La coordonnatrice présente les grandes lignes de l'évaluation annuelle, qui a été complétée en ligne. Les membres affirment d'ailleurs apprécier cette nouvelle formule. Ce sont 71 % des membres qui y ont participé.

En général, le niveau de satisfaction envers les travaux de la Table s'avère assez élevé. Plusieurs commentaires ont été émis et serviront à bonifier les interventions à venir. Certains commentaires remettent également en question l'objectivité du MFFP en matière de foresterie publique.

C : Il serait intéressant de mettre en place une table de discussions regroupant l'ensemble des Tables GIRT de la région.

C : Le MFFP a le rôle ingrat dans ce dossier. Avant c'était les entreprises forestières qui tenaient ce rôle dans le cadre de la planification forestière. Cependant, nous avons tous un rôle à jouer, en tant qu'acteurs de la forêt publique. Il faut être présent et collaborer aux échanges.

b) Rapport annuel 2019-2020

Étant donné que le rapport annuel a été transmis précédemment à l'ensemble des participants, la coordonnatrice fait rapidement un survol de la dernière année.

c) Plan d'action 2020-2021

Le plan d'action a été acheminé aux membres en même temps que la convocation. Celui-ci leur est soumis à titre indicatif et peut être sujet à changements. La coordonnatrice résume brièvement les grands axes d'interventions pour la prochaine année, dont fait partie notamment la possibilité de coopérer à la création d'une plateforme de collaboration et d'échanges rassemblant les Tables GIRT de l'Abitibi-Témiscamingue.

C : Dans le cadre de sa vision forestière, le MFFP œuvre actuellement à mettre sur papier une démarche pour assurer la synergie entre les différents enjeux traités par les Tables GIRT régionales.

Les résultats de l'évaluation annuelle, le rapport 2019-2020 et le plan d'action 2020-2021 seront disponibles sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda.

d) Calendrier des rencontres 2020-2021

Le calendrier des rencontres 2020-2021 de la Table GIRT est dévoilé. Celui-ci est entériné unanimement. En principe, les séances de la Table et des comités techniques devraient reprendre à l'automne, selon l'évolution des mesures de déconfinement. Il n'est pas exclu de tenir à nouveau des rencontres par visioconférence, si nécessaire.

7. Divers

Récolte forestière, chantier Beaudry, RYAM Gestion forestière

Mme Marie-Eve Sigouin avise que les travaux forestiers, au chantier Beaudry, situé au sud des collines Kekeko, débiteront dès la semaine prochaine. Ce secteur de coupes, mis aux enchères par le Bureau de mise en marché du bois (BMMB), a déjà été harmonisé et vise à approvisionner l'usine du Témiscamingue. Une portion des travaux sera réalisée durant l'été et d'autres opérations, dans une zone plus humide, seront exécutées à l'hiver. Comme ce sont de gros trembles qui y seront récoltés, l'entrepreneur utilisera des abatteuses conventionnelles, avec des ébrancheuses en bordure de chemin. De ce fait, il y aura des andains laissés sur place, qui se dégraderont rapidement puisqu'ils seront constitués de feuillus. Une requête a aussi été adressée à l'entrepreneur afin de réduire les impacts visuels de ces andains. Le chantier Beaudry sera inscrit dans le calendrier hebdomadaire des opérations de RYAM Gestion forestière.

Calendrier des opérations de Norbord

M. Alain Shink prévient les membres de la reprise des travaux pour deux chantiers sur le territoire de l'UA 082-51 dès la semaine prochaine : les chantiers Flavrian et Déry (Duparquet). La circulation dans ces secteurs risque d'être à la hausse en raison de la construction de chemins forestiers. Il importe de le souligner, car il y a des sentiers quads et des résidents à proximité. Ces chantiers figureront au calendrier hebdomadaire des opérations de Norbord.

8. Levée de la rencontre

S'il n'y pas de changement, la prochaine rencontre aura lieu le 30 septembre 2020. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 31.